

Discussion sur la résidence alternée

Un savoir au service du processus de médiation

Il me semble que vous nous parlez beaucoup de la fonction d'expertise à partir de laquelle le pédo-psychiatre est sollicité lorsque des parents en telle souffrance le consulte pour ces problématiques d'hébergement. Vous montrez comment cet « expert » cherche à soutenir, à partir de la fine connaissance des besoins de l'enfant dont il dispose, un processus par lequel il invite les parents à prendre davantage en compte les besoins de leur petit. À un moment donné, vous avez parlé de « médiation » et vos illustrations cliniques m'ont fait penser au sens que donnent à ce mot mes collègues qui exercent « la médiation familiale en santé mentale ». Dans ce projet mené depuis 15 ans dans notre service du *Chien Vert* et pour lequel nous sommes le seul service de santé mentale à être agréé en Région Bruxelloise, la médiation est menée en binôme par un pédo-psychiatre et une avocate médiatrice familiale. Bien plus que de trouver des solutions immédiates, mes collègues mettent au travail les questions concernant les besoins de l'enfant, incluant les parents dans ce processus qui vise à ce qu'ils s'approprient les décisions concernant leur parentalité, tout en les articulant à l'histoire de la famille. Ils disent que s'engager dans ces processus en cas de séparation traumatique et quand il existe de tels problèmes psychiques, c'est faire l'expérience du dialogue mais en partant de la haine, ce qui s'avère incontournable. Bien que vous partiez d'un cadre de travail différent, vous me paraîsez également contenir les mouvements de haine, avant d'amener les parents à regarder avec vous l'enfant. Bien entendu, il s'agit de cet enfant présent que se divisent les parents. Mais vous l'avez dit, cela conduit souvent à se pencher sur « l'enfant dans le parent ». Ainsi, émergent les souffrances infantiles du parent qui sont entrées en résonance avec la situation présente et exacerbent la dimension psychopathologique. Et lorsque vous parlez des ratages de la parentalité, il m'a semblé qu'ici encore, c'est au titre de votre expertise que vous vous situez concernant, cette fois, la psycho-pathologie,

C'est donc sur cette intrication du ratage de l'accession à la parentalité, des processus d'identification au tout-petit et de la question de l'expertise que je voudrais rebondir, en portant mon attention sur les intervenants qui se trouvent avant d'éventuelles judiciarisations ou cristallisations conflictuelles. Il me semble que nous n'en avons pas encore beaucoup parlé dans la journée.

Le passage à la parentalité, entre psychopathologie et normalité

Ce matin, on a cité le nombre impressionnant de séparations de couples dans la première année de vie de l'enfant. La pratique périnatale nous rend témoins du nombre de désaccords, désinvestissements et ruptures se manifestant déjà autour de la grossesse ou des soins néonataux. Cela indique la difficulté de composer avec la transformation des investissements que la venue de l'enfant implique et la constitution de ce nouvel échelon générationnel. Car l'échec de ce passage au parental signe souvent la difficulté à céder sa place d'enfant au bénéfice de son propre enfant (permutation symbolique des places), à s'accorder avec un autre (de sexe différent ou du même sexe dans les foyers homoparentaux) pour investir et éduquer l'enfant, à négocier des mouvements féconds de séparation et d'individuation par rapport à sa famille d'origine et à se débrouiller avec les identifications archaïques que le bébé mobilise au plus profond de soi. La capacité de l'homme et de la femme à faire face à ces transformations identitaires et sociales porte en germe la possibilité de faire passer les besoins de l'enfant avant ceux de l'adulte, d'ajuster besoins narcissiques et besoins conjugaux. Tout cela, bien avant d'éventuels conflits portant sur la résidence de l'enfant.

Vos illustrations montrent combien, dans certaines situations psychopathologiques, il est si difficile de le faire entendre. Personne ne semble considérer ce que vit le tout-petit et les signaux de souffrance qu'il manifeste. J'aimerais toutefois insister sur le fait que ces difficultés sont inhérentes à l'accession à la parentalité. Nous les trouvons dans les situations non pathologiques. D'une part, parce que la situation parentale et la rencontre avec le nouveau-né sont inédites. Comme le disait un père : « On ne sait jamais quel parent on va être, ni quelle équipe on va former avec son partenaire. Décider de faire un enfant, c'est comme signer un chèque en blanc : on ne sait à quoi on s'est engagé que quand il est là, lui, avec toute la singularité de son tempérament ! ». D'autre part, vous le rappelez, parce que les repères sociaux sont en pleine transformation. Nombreux sont ceux qui ne font plus la distinction entre rôles et fonctions, entre paternel et maternel, entre féminin et masculin. Et d'une certaine façon, nous brouillons les pistes quand, dans les pratiques néonatales, nous sollicitons les pères à partager le pôle maternant. En Belgique, le nombre de congés parentaux demandés par les pères est en nette hausse et davantage d'hommes évoquent leur identification au tout-petit. Il suffit de prendre le train le matin pour les entendre parler entre eux de leur préoccupation quasi maternelle ! Par ailleurs, nombre de mères sont en difficulté durant le temps du maternage : elles parlent de leur souffrance de devoir mettre en carence leurs besoins narcissiques, d'épanouissement social et professionnel et évoquent la nécessité de s'appuyer sur un partenaire pour passer ce cap. Certaines disent combien il leur coûte de se mettre au service du bébé et de composer avec les longues heures à lui consacrer, jour après jour, souvent dans la solitude, dans un manque de figures d'identification maternelle et l'absence de soutien social. La maternité n'est pas toujours celle que nous plébiscitons comme un temps nirvanesque, loin de là. Et des mères appellent, à juste raison, à ne pas rester seule en tête à tête avec le bébé.

Des intervenants en première écoute

Ces appels à être écouté surviennent en amont, avant que le psychiatre soit sollicité comme expert, avant l'avocat, le médiateur ou le juge. Des professionnels de première ligne sont ainsi sollicités par les parents dans les lieux mis à leur disposition par la société, dans les lieux d'accompagnement des grossesses ou dans les premiers lieux de garde, dans les lieux de prévention ou dans les lieux de consultations publiques. Si dans ces premiers moments d'appel à l'aide, ces intervenants se sentent en mesure d'aborder avec bienveillance et clarté les besoins du bébé, c'est vraiment une aubaine ! Mais malheureusement, le manque de balise qui touche la société globale touche également les professionnels. Et c'est parfois une longue chaîne d'influences qui s'initie alors avec les risques iatrogènes qu'on lui connaît, liés aux interventions multiples des uns et des autres. Les avis divergents des professionnels font parfois le lit de disqualifications, alimentent l'angoisse et le conflit naissant. En vous écoutant, je pensais en termes de prévention à cette expertise potentielle qu'a chaque intervenant quand il rencontre ces parents en grande souffrance. Comment peut-il se sentir soutenu, à partir de sa position professionnelle, à intervenir alors au bénéfice du tout-petit ? N'est-il pas fondamental pour cela de soutenir un espace de réflexion entre professionnels ? Ainsi s'il y a lieu d'entendre les idéologies familiales sous-jacentes, il y a aussi lieu de nous entendre, entre professionnels, sur nos propres savoirs et sur les idéologies qui sous-tendent nos actions - D'où l'intérêt de cette journée, dont nous donnerons prolongement au sein de la WAIMH Belgo-luxembourgeoise - Quelle connaissance avons-nous de l'esprit de la loi dans nos pays respectifs ? Comment distinguons-nous rôles et fonctions maternelles et paternelles ? Quelles connaissances avons-nous des besoins évolutifs de l'enfant ? Que savons-nous des contextes dans lesquelles vivent les familles, notamment des familles socio-économiquement précarisées dont il a été ici très peu question ? N'est-ce pas au travers d'un tel dialogue entre professionnels que cette potentialité peut avant tout se déployer ? Si les intervenants prennent le temps de se doter de balises claires, ils pourront certainement avec plus de quiétude proposer aux parents de se mettre au diapason du vécu de l'enfant, y compris dans les situations si difficiles. A condition, selon moi, que ces balises aient profondément pris sens pour eux-mêmes et qu'ils puissent en témoigner en toute simplicité !

Ainsi, je me remémore une supervision de crèche. L'équipe y travaillait une situation qui lui semblait « folle ». Un enfant de la petite section devait soudain changer de crèche pour suivre l'un de ses parents dans le déménagement lié à la rupture conjugale. La crèche était sollicitée pour le projet suivant : une semaine en crèche néerlandophone dans une ville en Flandre, une semaine en crèche francophone à Bruxelles, les parents prévoyant comme point de continuité pour l'enfant la présence de 4 doudous à l'identique, un doudou par crèche et un doudou par parent. Ce matin, un avocat partageait ainsi son questionnement : « Est-ce que la résidence aternée est souhaitable ou nuisible ? Je suis dans l'ignorance, la réponse échappe à mon savoir », disait-il. Comme lui, les puéricultrices semblent tout d'abord ne pas savoir. Puis dans l'espace *secure* de la supervision, elles s'interrogent : « Mais comment va-t-on prendre soin de cet enfant ? ». Et les crèches de s'appeler, par-delà la barrière linguistique. Les puéricultrices de référence décident de se rencontrer, d'échanger des photos, de se parler l'une de l'autre, de permettre qu'un même objet circule d'un endroit à l'autre, d'accueillir l'enfant le lundi matin avec des mots à propos de ce qu'il a vécu de l'autre côté les jours précédents. Tout ceci se pense, se réfléchit, se met en branle... Quand soudain en supervision, timidement mais calmement, une petite voix s'élève pour demander : « On est vraiment obligé à cela ? On ne peut pas leur dire qu'ils déconnet ? ». Suit toute une réflexion autour de : « Est ce qu'on peut dire que c'est impossible ce qu'on nous demande, ce qu'on lui demande ? ». L'équipe décide alors courageusement de parler aux parents, estimant qu'elle est sans doute la plus à même à dialoguer avec eux sur ce projet. « Si nous ne le faisons pas, y aura-t-il quelqu'un d'aussi bienveillant que nous pour faire part aux parents de l'impossible situation dans laquelle ils se préparent à mettre leur enfant ? », se disent-elles. Au travers de leur dialogue, de leur réflexion et de leur engagement, ces deux crèches sont ainsi parvenues à activer un regard parental sur le vécu de l'enfant. Sans entrer dans le conflit, elles ont tout d'abord tenté de mettre en œuvre, avec les parents et sous leur regard, la nécessité d'une continuité pour l'enfant ; tentant de relier les espaces de façon *secure*, connecter les lieux, le passage d'une langue à l'autre, d'une maternante à l'autre, insistant sur la valeur du doudou, un seul doudou, offrant des mots à l'enfant sur ce qui se vivait pour lui et sa famille. Quelle volonté et quelle identification du bébé ! Quelle confiance dans leur propre compétence ! Sans prendre position quant à savoir ce qui était bon pour les parents, elles ont tenté de donner « droit de cité » au vécu du bébé appelé dans cette situation à ne cesser de « perdre » le lien vivant à son environnement et ont aidé les parents à s'identifier à ce vécu... Jusqu'à ce qu'ils changent leurs plans ! Et si la supervision a aidé ces puéricultrices, c'est surtout à s'assurer de leurs propres points de prise, comme en escalade, pour avancer sans trop de risque de se casser le cou et d'entraîner tout le projet d'accueil dans la chute. Ce qui nous rappelle qu'une équipe a besoin, elle-aussi, d'un espace *secure* où elle peut prendre le temps de penser son action.

Être en résidence : « La maisonnée »

Ceci m'amène à conclure à propos de l'environnement sécurisant sur fond duquel présence et absence peuvent s'inscrire et la pensée de l'enfant surgir. Souvent, nous pensons les choses en terme de dyade ou de triade. J'aime également les penser en terme de « maisonnée ». Ceci désigne plus largement l'espace de vie avec ses habitants et toutes les imprégnations sensorielles auxquelles le petit est si sensible ; les couleurs, odeurs, les sons, les objets quotidiens, les meubles, tapis, les fenêtres et la qualité de la lumière, le paysage qui ouvre sur l'extérieur, un arbre, un mur. C'est sur ce fond d'imprégnation forte avec l'habitat que l'enfant va et vient dans ses observations, ses jeux et ses éprouvés qui lui permettent de saisir, peu à peu, de quoi est fait le monde, son monde. Sur ce point, Pierre Loti dit si bien les choses dans son livre *Le roman d'un enfant* où il explore les premières traces d'enfance encore en sa possession. Comment dans la pièce commune, auprès du feu qu'on allume, il garde l'éprouvé de sa soudaine découverte du dedans et du dehors, ainsi que la subtile notion du temps connectée à l'expérience de l'espace. Dans le cercle restreint du jeu de lumière et d'ombre, dans le contraste entre les zones réchauffées par le feu et celles restées froides, il parvient un jour à sauter sur ses deux pieds. La jubilation de cette expérience motrice inédite le

mène alors à aller et venir au travers du cercle de lumière, allant et sautant au dessus de la bordure du tapis, dedans, dehors et vice-versa. Il perçoit autrement les chaises vides qui entourent le cercle du feu. Occupées ou pas selon les heures du jour, elles préfigurent la présence de sa mère qui va arriver. Elle qui va et vient, de part et d'autre de la porte. Mais dont les absences et retours ne se font pas sur fond de rien puisque l'annonce de sa venue s'arrime à ces subtiles variations de lumière, au feu qu'on allume, à l'odeur du repas et au vieux qui viennent occuper les chaises jusque là restées vides. Loti montre à quel point l'émergence de sa nouvelle habileté motrice se fait sur fond de permanence, tant avec les objets qu'avec avec le groupe familial, et combien dans une telle connexion s'originent, à la fois, la sécurité et les opérations cognitives majeures de l'enfance.

Réfléchir au lieu de résidence en cas de séparation nécessiterait d'être attentif à la place prise par cette maisonnée pour l'enfant, aussi bien en tant que lieu physique de vie qu'en tant que lieu de vie d'un groupe humain qui l'anime, investit l'enfant et est investi par lui ; avec les colatéraux, les nouveaux conjoints, les ascendants, les bouts de fratries laissées ou emportées dans les valises au gré des changements familiaux. Il me semble que dans le monde actuel soumis à une vitesse d'accélération du mouvement sans précédent, les parents sont bien en mal, psychopathologie ou pas, de sentir la nécessité pour l'enfant de « disposer » d'un tel ombilic, une telle zone de quiétude. Pouvons-nous les aider à percevoir la nécessité d'un tel lieu de résidence, au sens winnicottien du terme : comme un lieu central d'immobilité sécurisante sur fond duquel les variations peuvent surgir, avec lesquelles l'enfant se met à jouer et de ce fait à penser. Le considérer de cette façon nous permettrait d'être également attentifs aux circonstances de vie si éprouvantes dans lesquelles certains parents sont plongés quand une telle maisonnée leur fait cruellement défaut pour élever leur enfant ou quand ils n'ont pu faire l'expérience d'une telle résidence pour eux-mêmes dans leur enfance. L'enjeu me semble alors d'ajuster nos propres balises aux leurs, en tenant compte respectueusement de leurs difficultés mais sans céder toutefois sur ce besoin essentiel pour le tout-petit d'avoir un lieu à soi, un lieu qui ne soit ni le désert, ni le chaos.